

Les défis du cinéma belge francophone

■ Le bilan de l'audiovisuel 2014 est en demi-teinte. La ministre Milquet livre sa feuille de route.

La ministre de la Culture et vice-présidente du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a accouché de son premier "bilan du cinéma" mardi. Joëlle Milquet succédait dans l'exercice annuel à Fadila Laanan.

Si l'on doit comparer avec les débuts de cette dernière, la nouvelle ministre a donné le sentiment de mieux maîtriser son sujet, à défaut d'être diplomate. Son entrée en matière abrupte restera dans les mémoires des représentants du Centre du cinéma et de l'audiovisuel (CCA), auxquels elle succédait sur scène: "L'année prochaine, on demandera le soutien d'un producteur pour rendre tout cela plus

ludique."

Claque injuste, notamment à l'égard de Jeanne Brunfaut, directrice du CCA, dont l'exposé fut limpide et remarquable. Exercice d'autant plus conséquent cette année, que le bilan 2014 et les enjeux qu'il annonce pour les années à venir s'avèrent cruciaux à divers titres. La réforme de l'incitant fiscal du "tax shelter" est entrée en vigueur. La Commission de sélection des films (CSF), qui octroie les avances sur recettes, capitales pour la production des œuvres, a revu, avec succès, son modus operandi – avec les auditions collégiales des producteurs et réalisateurs sollicitant les aides. Le distributeur Nethys-Brutélé (ex-Tecteo) a décidé de remplir son obligation de contribution à la production audiovisuelle non plus par versement direct au CCA, mais sous forme de coproduction directe

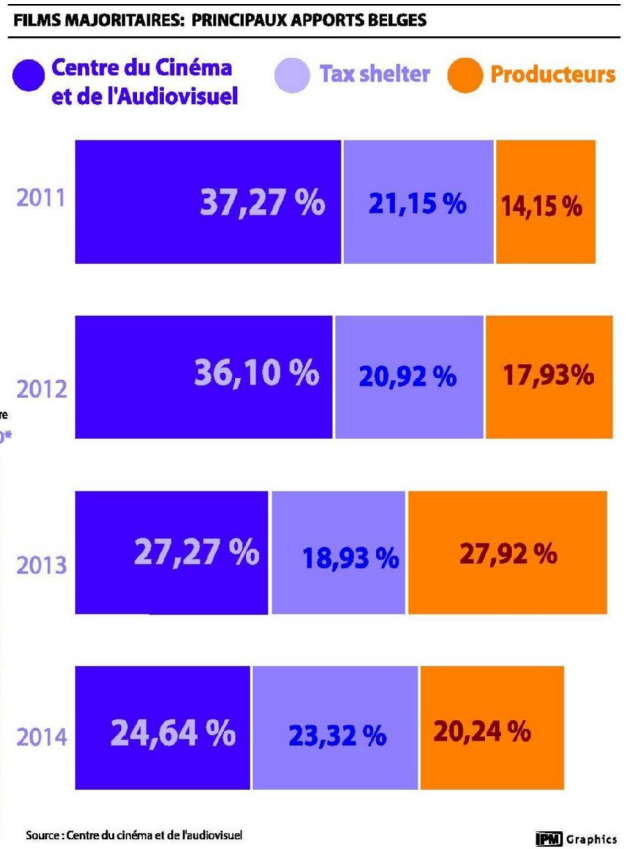
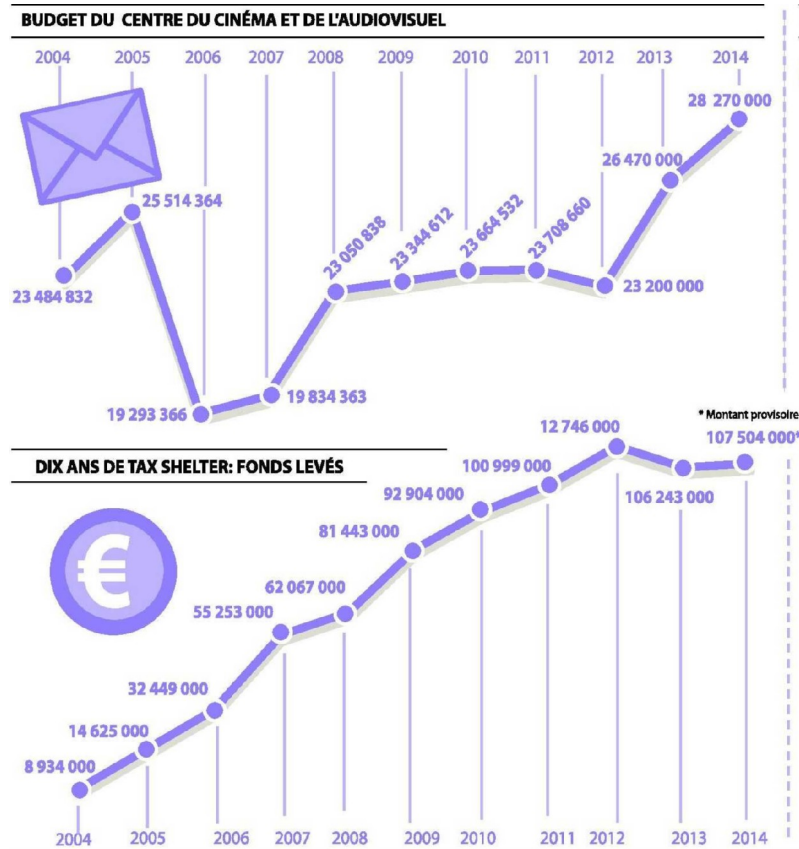
ou de préachat – dont manque à gagner de deux millions d'euros pour le CCA.

Dans la foulée de l'arrivée de Netflix, la ministre de la Culture, soutenue par les professionnels du secteur, veut renégocier la directive européenne des services de médias audiovisuels (SMA) pour amener les diffuseurs numériques, quelle que soit leur localisation, à contribuer à la production du marché qu'ils ciblent.

S'affichant très volontariste, Joëlle Milquet annonce des actions concrètes dès 2015 pour soutenir ou renforcer les politiques déjà en place. Avec, notamment, une volonté d'arrêter les saupoudrages des aides – bonne méthode en période de rigueur budgétaire.

Alain Lorfèvre

→ Le bilan complet du Centre du cinéma et de l'audiovisuel est en ligne: bit.ly/BilanCCA2014



Baisse de qualité

Le constat. Joëlle Levie, présidente de la CSF, répondant à une interpellation, a reconnu *“la baisse de qualité de projets [de films] soumis à la Commission”*. Ce qui explique la baisse du nombre de promesses d'aides (134 sur 499 demandes). Le taux de sélection est en légère baisse par rapport à 2013 (25 % contre 28 %). Le CCA reste le premier soutien des films à budget majoritairement belge, devant le “tax shelter”, l'apport direct des producteurs ou le fonds audiovisuel Wallimage.

Les propositions. En contrepartie de la décision de Nethys-Brutélé de ne plus contribuer directement à son budget, le CCA a obtenu du câblodistributeur qu'il consacre 50 % de ses productions à des œuvres belges majoritaires. La ministre de la Culture a par ailleurs assuré qu'il n'y aurait pas la moindre coupe, *“fût-elle pelliculaire”*, dans les aides à la production. Les professionnels en auront pris bonne note...

La RTBF tancée

Le constat. Antienne des bilans du cinéma depuis vingt ans, les critiques contre la (non-)politique culturelle de la RTBF ont été d'autant plus marquantes cette année que, autant les pourtant réservés membres de l'administration que, surtout, Joëlle Milquet les ont appuyées: *“On connaît la difficulté de lien de la RTBF avec le monde de la culture et du cinéma.”* Une pierre dans le jardin de Jean-Paul Philippot, administrateur général de la chaîne publique.

Les propositions. Pour la ministre de la Culture, le contrat de gestion de la chaîne publique devrait prévoir un magazine culturel *“sur La une et en prime-time”*, de même qu'une obligation plus ferme concernant la programmation d'œuvres belges – de fiction ou documentaires – à des heures de grande audience.

Fréquentation

Le constat. C'est l'éternel point noir: la fréquentation en salles des films belges francophones. Si 2014 fut meilleure que la maussade 2013, avec un peu plus de 1,3 million de spectateurs en Belgique et en France pour les œuvres de réalisateurs belges (+9%), l'embellie est relative: on reste en dessous du niveau de 2012 (1,6 million). La moyenne par film de fiction est faible: 10 574 entrées. 2014 fut pourtant émaillée d'œuvres de réalisateurs de renom (les Dardenne, Benoît Mariage, Lucas Belvaux), portées par des comédiens tout aussi visibles (Marion Cotillard, Benoît Poelvoorde, Emilie Dequeenne). Premiers du classement 2014, *“Deux jours, une nuit”* des frères Dardenne totalise 570 000 entrées franco-belges: moitié moins que le score de *“Rosetta”* (en 1999). Pas de quoi pavoiser.

Les propositions. *“A quoi bon gagner des prix si nos films ne sont pas vus ? [...] Cette législature devra être prioritairement celle de l'investissement de la diffusion.”* La ministre de la Culture souhaite mener une nouvelle enquête de perception auprès du public, recentraliser l'aide à la promotion (plutôt que les soutiens au coup par coup) et imposer des critères contraignants de programmation de films belges auprès des exploitants, réseau art et essai ou opérateurs soutenus par le CCA.

L'animation distinguée

Le constat. Point notable de ce bilan 2014, le cinéma d'animation fut à l'honneur. Jeanne Brunfaut a jeté les premières fleurs, pointant les succès publics de deux programmes de courts métrages, *“Le parfum de la carotte”*, constitué autour du film éponyme d'Arnaud Demuyne et Remy Durain (110 000 entrées en France et en Belgique) et *“Panique chez les jouets”*, articulé autour des moyens et courts métrages de Stéphane Aubier et Vincent Patar (29 000 entrées en France). A trois reprises, la ministre de la Culture a insisté sur l'importance du soutien au cinéma d'animation.

Les propositions. Le CCA a déjà réalloué un budget dévolu aux séries télévisuelles à la production d'œuvres d'animation pour soutenir ces dernières. Quant à Joëlle Milquet, elle endosse une revendication du secteur: créer un Magritte du cinéma du meilleur film d'animation.

La France en retrait

Le constat. Partenaire de coproduction privilégié et historique de la Belgique francophone, le cinéma français a réduit son apport en 2014, de 126 millions à 97 millions d'euros. Une source d'inquiétude d'autant plus grande qu'elle est structurelle: les mécanismes d'aide en France sont devenus plus restrictifs pour les coproductions.

Les propositions. Le CCA négocie de nouveaux accords de coproduction, avec les Pays-Bas et le Canada, mais aussi le Brésil ou le Chili – où des coproductions se font de longue date.